

<http://www.oncfs.gouv.fr/spip.php?article1048>



Arrêté du 3 janvier 2011 relatif à l'usage des appeaux et des appelants pour la chasse des oiseaux de passage et du gibier d'eau

Date de mise en ligne : samedi 15 janvier 2011

- Espace Presse / Actualités -

Copyright © ONCFS - office national de la chasse et de la faune sauvage -

Tous droits réservés

Consultez l'arrêté publié au Journal Officiel du 15 janvier 2011

[Arrêté du 3 janvier 2011 modifiant l'arrêté du 4 novembre 2003 relatif à l'usage des appeaux et des appelants pour la chasse des oiseaux de passage et du gibier d'eau et pour la destruction des animaux nuisibles](#)